

## CS 14 : Suivi de la nidification du busard des roseaux - 2024

### Objectifs

Suivi de la nidification du busard des roseaux (recensement, localisations des aires de reproduction, succès reproducteur). Impact des modes de gestion sur la population reproductrice.

### Méthodologie

**Recensement** : le suivi des couples nicheurs réalisé depuis 1999 permet de connaître la dynamique de la population nicheuse de Busards des roseaux. Par ailleurs, l'évolution des effectifs est mise en relation avec celle de la surface des roselières ainsi que leurs âges.

**Localisation** : les sites de nidification sont recherchés visuellement, d'après des indices caractéristiques, entre les mois de mars et juillet et font l'objet d'une surveillance régulière. Pour affiner cette localisation une triangulation est réalisée. Ensuite les localisations des aires de Busards des roseaux sont associées à un fond de cartes de la réserve. Ces coordonnées ont pu être confirmées cette année à l'aide du drone de la Maison de l'estuaire.



**Succès de reproduction** : le Busard des roseaux étant considéré comme une espèce extrêmement sensible aux dérangements, il a été décidé de ne pas visiter les aires occupées pour connaître leur contenu. L'usage de drone est une technologie récente, efficace et non intrusive qui permet la détection des nids de busards. Grâce à cette technologie, 11 nids ont été localisés en 2024. Le drone permet également d'observer le contenu des nids (nombre d'œufs et nombre de poussins) et de suivre son développement. Ensuite, le nombre de jeunes effectuant leur premier envol a été quantifier.

**Impact des modes de gestion** : la carte de localisation des aires de Busard des roseaux est mise en relation avec la cartographie de la fauche des roseaux. Les busards des roseaux semblent apprécier des roselières de plusieurs années pour nidifier (10,8 ans en moyenne).

### Résultats

#### Effectifs et aires de répartition

Le Busard des roseaux connaît depuis **les années 80 une croissance régulière** passant dans l'estuaire de la Seine de 0 couples en 1979 à 11 couples en 2013 et 2024 (effectifs records). Cette croissance corrèle assez bien avec l'augmentation des surfaces en roselière surtout dans les années 80 – 90. Depuis, l'évolution de la population semble se stabiliser.

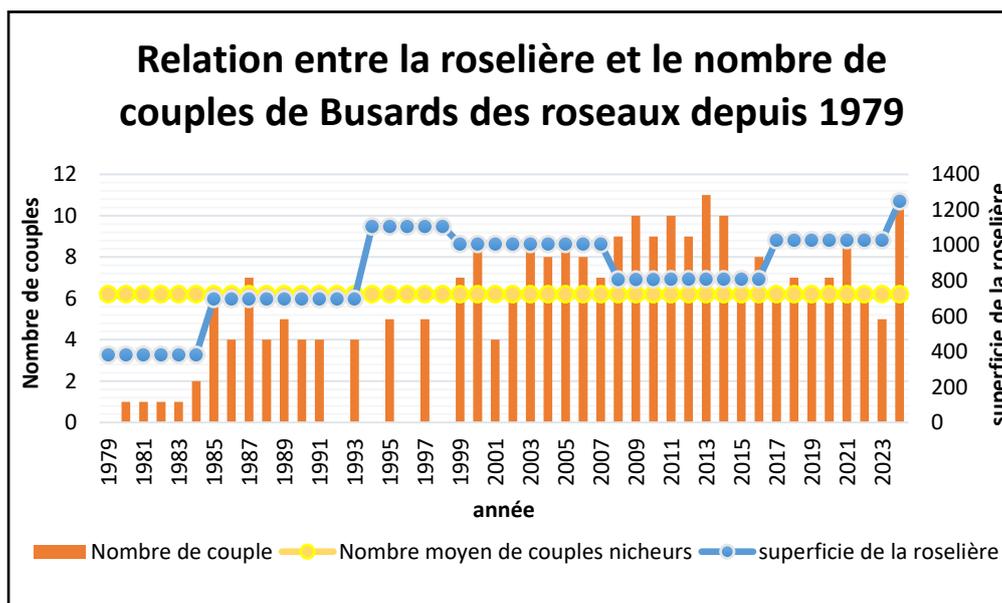


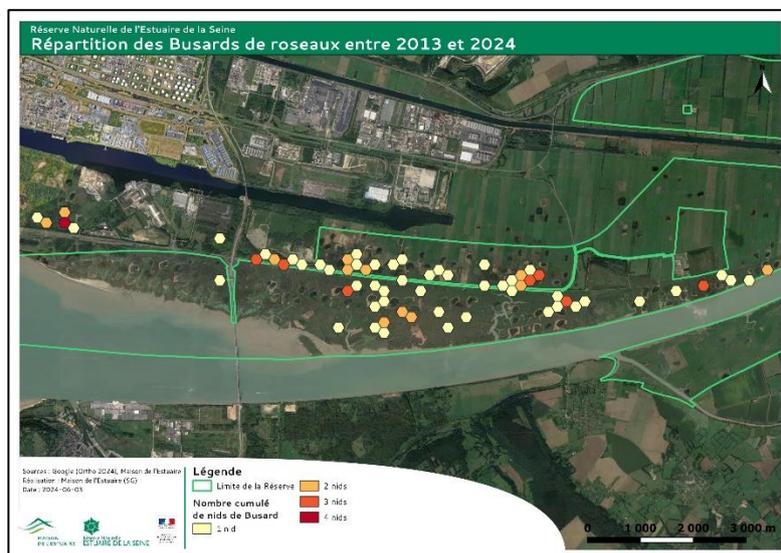
Figure 1: Evolution de la population nicheuse de Busard des roseaux dans l'estuaire de la Seine 1979-2024

**L'année 2024 affiche un effectif de 11 aires de reproduction identifiées.** Cet effectif est égal au maximum de couple atteint au sein de la réserve en 2013. La diminution du nombre d'aires de reproduction, les années

précédentes, peut notamment être due à une faible pression d'observation. Dans le détail, nous obtenons (cf. carte suivante) : 9 nids au sein de la réserve et 2 nids en dehors

### Fidélité au site de nidification

Dans l'estuaire de la Seine la fidélité au site de nidification existe mais n'est pas systématique. Certains sites sont occupés d'une année à l'autre mais pas forcément par les mêmes individus. Cela a été mis en évidence grâce aux oiseaux qui possèdent chacun un plumage unique.



Carte n° 1 : Localisation des nids de Busards des roseaux sur l'estuaire de la Seine de 2013 à 2024

### La fauche du roseau et la nidification du busard des roseaux

En 2024, les relevés des zones fauchées au DGPS ont permis de mettre en évidence que toutes les localisations des aires de nidification de l'espèce se situaient dans de vieilles roselières non fauchées. Par conséquent la coupe de roseaux, même si elle permet d'entretenir la roselière, est un facteur limitant pour l'installation des couples. Ces données montrent l'importance d'avoir des modes de gestion différents favorisant la diversification des habitats.

### Impact de la gestion hydraulique

Le Busard des roseaux recherche lors de son cantonnement des roselières humides avec des niveaux d'eau stables qui ressuient naturellement. **2024 fut particulièrement pluvieuse** en raison d'un surplus hydrique, les niveaux d'eau ont baissé lentement. Ainsi, le cumul d'une nappe rechargée au maximum associé à des niveaux d'eau répondant aux objectifs haut optimaux a conduit à une « constance » de la baisse des niveaux d'eaux. **Cela a donc été favorable à l'avifaune nicheuse et sûrement à la nidification du busard.**

### Statuts et tendance nationale

Le Busard des roseaux est **une espèce protégée inscrite à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux, sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France** (UICN, LPO, SEOF, ONCFS 2011) et sur la liste rouge des espèces nicheuses de Haute-Normandie (LPO 2011). **La tendance nationale est stable.**

## Bilan et perspectives

L'année 2024 affiche un effectif moyen avec 6,19 aires de reproduction identifiées, ce qui est supérieur à l'année dernière (6 aires). La tendance nationale étant stable on peut considérer que les **résultats de ces dernières années sont corrects pour l'espèce**. La comparaison des sites de nidification du **Busard des roseaux et du Butor étoilé**, montre que ces deux espèces **fréquentent les mêmes milieux**. La gestion proposée pour l'un, est donc également favorable à l'autre, ainsi qu'à plusieurs passereaux paludicoles. Il est indispensable de **laisser sur pied de grands massifs de roselières vierges avec quelques rares arbres ou arbustes à proximité, avec des niveaux d'eau élevés qui restent stables dès la fin de l'hiver et qui ressuient doucement jusqu'au début de l'été**. Quelques couples sont régulièrement installés hors RNN, dans le futur, il est à craindre que les futurs aménagements industrialo-portuaires aient un impact sur ces aires de reproduction.